

CONVOCATION

Les membres du Conseil général de Neyruz FR sont convoqués, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo), à la séance du Conseil général qui aura lieu le

Mardi 16 mai 2023 à 19h30 à la grande salle de l'Aigle Noir à Neyruz

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation des procès-verbaux de la dernière séance du Conseil général du 13 et du 14 décembre 2022
3. Election à la présidence du Conseil général pour la période 2023-2024
4. Election à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2023-2024
5. Communications du Bureau du Conseil général
6. Communications du Conseil communal
7. Message n° 2023 / 36 – Investissement : Crédit supplémentaire « mise à niveau câblages informatiques et électriques des bâtiments communaux »
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
8. Message n° 2023 / 37 - Comptes 2022
 - Présentation générale des comptes
 - Compte de résultats
 - Compte des investissements
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation des comptes
9. Rapport de gestion 2022
10. Message n° 2023 / 38 - Investissement : Crédit destiné au remplacement de la passerelle sur la Glâne
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
11. Message n° 2023 / 39 - Participation au crédit d'études relatif au renouvellement et à l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
12. Message n° 2023 / 40 - Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) – Modifications statutaires
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Vote
13. Proposition n°2023/6 du groupe AveN « du Pumtrack au Skatepark »
14. Postulat n° 2023/2 du groupe AdN « mise à disposition des protections hygiéniques gratuites et en libre accès »
15. Postulat n° 2023/3 du groupe AveN « pour un Aigle Noir modernisé »
16. Proposition interne n° 2022/5 de M. Christian Rossier « temps de parole lors du Conseil général »
17. Proposition interne du Bureau du Conseil général « modification de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général de la Commune de Neyruz »
18. Divers

Les procès-verbaux des séances du 13 et du 14 décembre 2022 ne seront pas lus, ils sont disponibles sur le site internet <https://www.neyruz.ch> et auprès de l'Administration communale. Les différents messages, propositions et postulats sont publiés sur le site internet <https://www.neyruz.ch> et sont à disposition auprès de l'Administration communale.

Dans la mesure du possible et afin de faciliter le bon déroulement de cette séance, le Bureau du Conseil général émet le souhait que les Chef-fe-s de groupes et Conseillers-ères généraux-ales désirant aborder un point dans les divers le communiquent à l'avance via le formulaire disponible sur le site internet : <https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general> onglet instruments parlementaires, par écrit à : bureauug@neyruz.ch.

Une verrée aura lieu en fin de séance pour tous ceux et celles qui le souhaitent !

Le Bureau du Conseil général